



VILLE DE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
...ma vie, ma ville !

PROCÈS VERBAL – 4 NOVEMBRE 2008
CONSEIL MUNICIPAL

Le 5 novembre 2008

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2008

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 4 novembre 2008 à dix-neuf heure trente (19h30), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Grant MacKenzie, Jean-Léo Legault et Sylvain Marinier, mesdames les conseillères Kathleen S. Labelle et Nicole Meloche, sous la présidence de son honneur le maire Laurent Paquette.

Étaient également présents: monsieur Denis Savard, directeur général et monsieur Benoit Fugère, directeur général adjoint et greffier.

Était absent : monsieur Robert Lamarre, conseiller

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

ORDRE DU JOUR

1. Poste de contremaître au Service des Travaux Publics
2. Poste de contremaître au Service des Travaux Publics
3. Appropriation de soldes disponibles
4. Appropriation du surplus – Site Internet de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts
5. Site Internet – Octroi du mandat de conception
6. Corporation industrielle de Sainte-Agathe-des-Monts – Subvention de fonctionnement
7. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

2008-11-654

Poste de contremaître au Service des Travaux Publics

ATTENDU QUE

suite à la tenue d'un concours et d'entrevues de sélection, le comité de sélection recommande l'embauche de monsieur Richard Chartrand;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Nicole Meloche, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts embauche monsieur Richard Chartrand, au poste de contremaître au Service des Travaux publics.

QUE le conseil autorise le directeur général, monsieur Denis Savard à signer pour et au nom de la ville, le contrat de travail avec monsieur Richard Chartrand tel que substantiellement présenté.

ADOPTÉE

Reporté Poste de contremaître au Service des Travaux Publics

Ce point est reporté.

2008-11-655 Appropriation de soldes disponibles

ATTENDU QU'

il existe aux livres comptables des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés ;

ATTENDU QUE

les règlements concernés sont tous échus et qu'il ne reste aucune annuité à rencontrer ;

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts autorise le trésorier à affecter les soldes disponibles suivants au fond général de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts :

Règlement	Description	Montant
1997-328	Site d'enfouissement	1 478,00 \$
1999-027	Théâtre Le Patriote	3 723,03 \$
« Projet »	Gaz naturel	3 534,55 \$
2000-040	Informatique	81,31 \$

ADOPTÉE

2008-11-656 Appropriation du surplus – Site Internet de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts

ATTENDU QUE

le projet de refonte du site Internet de la ville Sainte-Agathe-des-Monts aurait dû être réalisé l'an dernier à même le budget prévu à cette fin et qu'il a été reporté en 2008 ;

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Nicole Meloche, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts approuve l'affectation des appropriations du surplus libre au budget 2008 pour la réalisation du projet suivant :

	<u>Poste budgétaire</u>	<u>Montant</u>
❖ Refonte du site Internet de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts	(02-628-50-459)	5 000 \$

ADOPTÉE

2008-11-657 Site Internet – Octroi du mandat de conception

ATTENDU QUE

la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts doit procéder à une refonte de son site internet ;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts octroie le mandat de conception du site internet à la firme « Cybergénération » pour un montant de 15 975\$, taxes en sus.

QUE le conseil municipal autorise le trésorier à effectuer cette dépense qui sera imputée au poste budgétaire numéro 1-02-6-2-8-50-459.

ADOPTÉE

Reporté

Corporation industrielle de Sainte-Agathe-des-Monts – Subvention de fonctionnement – Fonds de roulement

Ce point est reporté.

Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité.

Le maire, Laurent Paquette

Le greffier, Benoit Fugère